



## Tou·te·s mobilisé·e·s le 4 février !

La **Fédération CGT Verre-Céramique** appelle les salarié·e·s des industries du verre et de la céramique à se mobiliser par la grève et la participation aux manifestations territoriales interprofessionnelles du **4 février 2021**.

Les luttes et les mobilisations se développent dans de très nombreuses entreprises du verre et de la céramique notamment sur l'avenir de nos industries, de nos emplois mais aussi des salaires et du pouvoir d'achat :

- Verallia Cognac, en lutte depuis près de 3 mois pour l'avenir de leur four et pour éviter 25 licenciements secs ;
- Verallia France en lutte pour l'emploi, les salaires et le pouvoir d'achat ;
- Owens-Illinois : en lutte contre le plan d'externalisation et la suppression de plusieurs dizaines d'emplois ;
- Duralex : en lutte pour la reprise et l'avenir de leur site ;
- Jacob Delafon : en lutte pour l'avenir de leur site et contre le plan de destruction d'emplois ;
- Verescence : en lutte contre la suppression de plusieurs dizaines d'emplois ;
- SVA : en lutte contre la suppression de plusieurs dizaines d'emplois et pour l'avenir de leur site...

D'autres batailles ont permis de sauvegarder des emplois et des sites comme Baccarat, centre de recherche de Compiègne Saint-Gobain ou encore AGC Niche et Boussois. Enfin, la lutte sous toutes ses formes a permis de gagner des batailles juridiques et le rétablissement des salarié·e·s dans leurs droits comme chez Verescence Verrerie de la Somme.

**Toutes ces luttes doivent converger pour permettre aux salarié·e·s et aux retraité·e·s de gagner ensemble des droits nouveaux et de mettre fin à la machine infernale de la finance pour la finance.**

Le 4 février nous vous proposons d'agir à partir de vos batailles d'entreprises et de vos revendications d'actifs, actives et de retraité·e·s pour :

- Les Augmentations de Salaire et de pensions des retraité·e·s ;
- La création d'emploi et la résorption de la précarité ;
- L'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité par le départ anticipé en retraite ;
- La réduction du temps de travail sans perte de salaire ni de pouvoir d'achat et la création de la 6<sup>ème</sup> équipe pour les postés

**La Fédération CGT Verre-Céramique vous appelle à vous mobiliser massivement le 4 février.**